



Syndicat de
l'enseignement
de la région
de Québec

À NE PAS MANQUER DANS CE NUMÉRO

- 2 L'approche collaborative: intéressante, oui mais...
- 4 **Élections 2024** quelle sera l'équipe qui vous représentera en 2024-2025?
- 5 **Rafraîchissons-nous la mémoire** (vague de chaleur)
- 6 Concours qui a de la valeur
- 7 Un bilan de fin d'année
- 8 **L'affectation:** un processus qui nous affecte
- 8 Lancement du guide du préscolaire du 30 avril dernier
- 9 **Soirée reconnaissance:** Sur un air d'été
- 10 Ce n'est qu'un au revoir... merci pour tout Julie!
- 11 Guide Ma Planif 2024-2025: une année record!
- 12 Séminaires de planification de la retraite pour 2024-2025
- 12 Horaire d'été 2024
- 12 Vous déménagez l'été prochain?
- 12 À l'agenda



Le mot du président

APRÈS UNE ANNÉE FORTE EN ÉMOTIONS, **DES VACANCES BIEN MÉRITÉES**

**FRANÇOIS
BERNIER**
fbernier@serq.qc.ca

Ça y est. On y est.
L'année scolaire tire à sa fin.

La plupart d'entre vous verront leurs élèves partir en vacances. Ça peut être crève-cœur; ce sont des êtres humains que vous avez côtoyés tout au long de l'année et auxquels vous vous êtes attachés. Il se peut également que certains de vos collègues quittent aussi le bateau, soit pour aller dans un autre établissement, soit pour partir à la retraite. Les séparations de fin d'année... Du même coup, il sera enfin temps de déposer le crayon, d'effacer le tableau, de ranger les livres et de penser un peu à vous.

Du côté de la négociation, au moment d'écrire ces lignes, l'étude de la conformité des textes par les syndicats affiliés est amorcée. Si les textes sont jugés conformes à l'entente de principe par le Conseil de négociation de la Fédération autonome de l'enseignement (CN), la signature aura lieu avant

le 30 juin. Cela ferait en sorte que la rétroactivité serait normalement versée au début de l'automne.

L'année 2023-2024 a été fort occupée, que ce soit par la négociation ou par le plan de rattrapage. Vous avez besoin de faire le plein d'énergie et de charger vos batteries.

Le temps est maintenant venu de respirer à fond l'air de l'été, d'écouter le vent dans les feuilles, de vous chauffer au soleil, de mettre les pieds dans le lac, dans la piscine ou encore dans la mer, de lire, de faire des balades en vélo ou des tours de pédalo. Profitez de ces semaines pour relaxer et pour reprendre votre souffle, pour savourer tous les plaisirs que nous procure l'été, avec vos familles, vos proches et vos amis.

Les membres du comité exécutif du SERQ ainsi que son personnel tiennent à vous souhaiter de magnifiques vacances, vivifiantes et relaxantes.

Pour les personnes qui travaillent pendant cette période, nous vous invitons tout de même à ralentir le rythme et profiter de la belle saison. À toutes et tous, un très bel été!



ATTENTION!
CONTIENT DE LA SOLIDARITÉ

ÉQUIPE DE MON BULLETIN

AUTEURS ET COLLABORATEURS

COMITÉ EXÉCUTIF

François Bernier
Présidence

Yvon Comtois
3^e vice-présidence

Valérie Drapeau
1^{re} vice-présidence

Julie Marcotte
2^e vice-présidence

CONSEILLERS SYNDICAUX

David Baron
Guillaume Bergeron-Cleary
Maude Delagrave
Claudia Lachance
Laure Lapiere
Josée Malenfant
Frédéric Ste-Croix Lévesque
Jonathan Vaillancourt

RÉDACTRICE EN CHEF

Nathalie Roberge
Directrice générale

DESIGN GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE

Sébastien Roy

RÉVISION

Johanne Martineau
Annick Poirier
Iva Rudolf

L'utilisation du genre masculin a été adoptée dans ce document afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

© Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), 2024

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable du SERQ.

CONNECTONS ENSEMBLE

ADRESSE

9145, boulevard Mathieu
Québec (Québec) G1G 6J9

WEB

serq.qc.ca

COURRIEL

serq@serq.qc.ca

TÉLÉPHONE

418 622-8383

L'APPROCHE COLLABORATIVE : INTÉRESSANTE, OUI MAIS...

PAR YVON COMTOIS
3^e vice-président, SERQ

Depuis plusieurs décennies et au fil des réformes, les gestionnaires du réseau de l'éducation ont mis en place différentes approches ou pratiques ayant pour but de rendre l'école plus efficace (plus rentable ou moins coûteuse vous diraient plusieurs). L'école est gérée depuis ce temps comme une entreprise privée avec des cibles chiffrées dont l'atteinte ne concorde pas toujours avec des objectifs d'équité et ne cadre pas de facto, comme on nous le laisse souvent croire, avec les besoins des enfants. D'ailleurs, cette idéologie a atteint son paroxysme la semaine dernière avec la nomination du Collège Sainte-Anne comme étant l'Entreprise de l'année par la Fédération des chambres de commerce du Québec.

Dans ce contexte, plusieurs gestionnaires ont décidé d'utiliser l'approche collaborative pour augmenter la performance de leur école. Celle-ci est mise en place progressivement, dans plusieurs centres de services, par l'intermédiaire de multiples formations. Derrière des vertus intéressantes (briser l'isolement, interventions plus efficaces, hausse du sentiment d'efficacité, etc.), il faut porter un regard critique, dans un premier temps, sur le contenu de la formation une fois que le concept est passé dans l'entonnoir de certains gestionnaires et, deuxièmement, sur les intentions réelles qui pourraient se retrouver derrière les CAP (comités d'apprentissage professionnel) qui en résulteront.

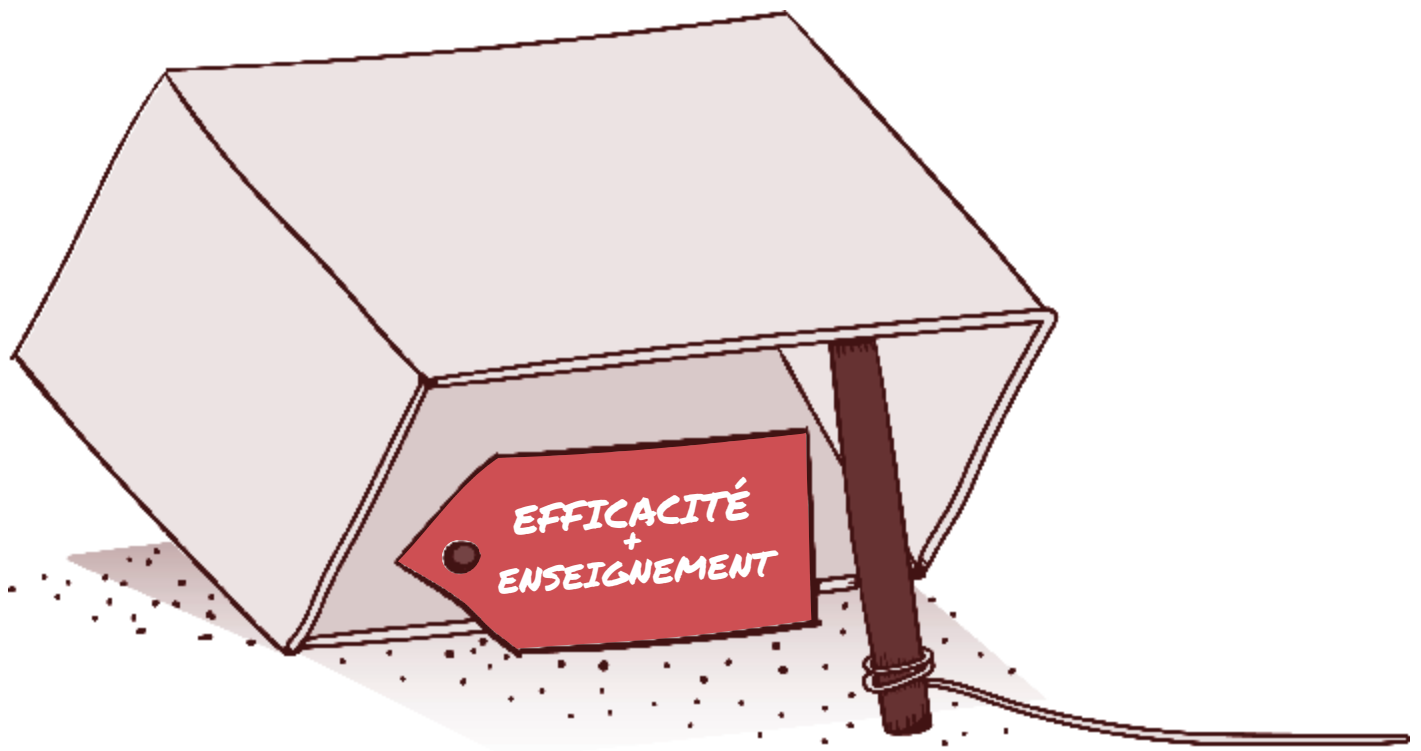
« Derrière des vertus intéressantes (briser l'isolement, interventions plus efficaces, hausse du sentiment d'efficacité, etc.), il faut porter un regard critique, dans un premier temps, sur le contenu de la formation une fois que le concept est passé dans l'entonnoir de certains gestionnaires [...] »

Pour commencer, sans en faire une énumération complète, je voudrais mettre en lumière quelques caractéristiques propres aux pratiques collaboratives selon le CRIRES (Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire) qui risquent, selon mon expérience, d'être bafouées :

1. La collaboration est volontaire. La collaboration ne peut pas être forcée puisqu'elle requiert d'abord le désir des partenaires de participer au travail d'équipe.
2. La collaboration nécessite la parité entre les participants. Le travail de collaboration requiert que les membres de l'équipe aient la conviction de pouvoir contribuer également à la prise de décision et que leurs opinions soient prises en compte dans le dénouement de la situation présentée.
3. La collaboration est basée sur la poursuite de buts communs. Dans un travail collaboratif, les membres partagent des buts communs et sont motivés par le désir de les atteindre.
4. La collaboration requiert le partage des responsabilités. Ce partage des responsabilités implique que chacun participe à la tâche, dans l'optique d'atteindre le but commun fixé, mais selon les compétences ou le rôle de chacun.

Donc, en principe, il ne devrait pas avoir de CAP ou autres comités imposés par vos directions. D'ailleurs, celles-ci ne devraient pas être présentes d'emblée dans les rencontres pour, entre autres, faire la promotion de pratiques qui auraient pour but d'institutionnaliser le nivellement par le bas en fonction de la clientèle majoritaire dans le contexte de l'école inclusive.

Aussi, le but commun ne doit pas faire abstraction de la Loi sur l'instruction publique et du régime pédagogique. C'est le dernier rempart pour que la classe dite « ordinaire » ne devienne pas une classe spécialisée comptant plus de 20 élèves où le prof se concentre seulement sur l'enseignement des contenus essentiels. Enfin, l'expertise et l'autonomie professionnelle des personnes enseignantes doivent être respectées. Après tout, nous sommes les professionnels de la pédagogie.



De plus, je vous invite à réfléchir aux fondements et à l'incidence possible des phrases suivantes qui viennent des promoteurs de l'école efficace.

- « Entendez-vous sur ce que vos élèves sont capables de faire. »
- « Les programmes, ce n'est pas important. »
- « Concentrez-vous sur les essentiels. »
- « L'estimation du rendement par l'enseignement, l'efficacité collective des enseignants et l'autoévaluation des élèves sont les stratégies les plus efficaces. » (Vous pouvez demander l'étude qui démontre ça)
- « Si l'enseignant en salle est efficace, plus d'étudiants réussiront. »
- « Pour que l'enseignement soit efficace en salle de classe, les équipes de collaboration doivent être performantes. »

Bref, la pression d'atteindre les résultats et les pratiques efficaces proposées par l'école pour y arriver ont entraîné, selon beaucoup de chercheurs, des dérives pédagogiques. On n'a qu'à penser au « Teaching to the test » qui contribue à augmenter les résultats des élèves, sans pour autant améliorer leurs compétences. Aussi, il faut demeurer prudent face aux discours qui font reposer la responsabilité de l'échec et du décrochage scolaire essentiellement sur le dos des enseignants en occultant des facteurs très importants, comme le milieu sociodémographique et le dysfonctionnement du milieu familial.

En outre, comme l'ont déjà écrit plusieurs, l'inclusion des élèves qui ont des besoins particuliers ne doit pas entraîner l'exclusion de l'existence d'une classe « ordinaire » dans laquelle les enfants qui n'ont pas de difficultés peuvent avoir accès à la même formation que celle offerte dans les autres milieux. Nous combattons le système d'école à trois vitesses depuis plusieurs années et il faut demeurer vigilant pour ne pas mettre en place des pratiques contribuant à le favoriser. L'école publique doit demeurer un levier d'ascension sociale.

Il faut avoir en tête que le non-redoublement a été démonstré par le gouvernement et que son abandon lui a rapporté environ 500 millions de dollars par année depuis son application et que ces sommes n'ont pas véritablement été réinvesties dans le soutien aux élèves. Dans le même ordre d'idée, une classe d'adaptation scolaire composée de plus de 20 élèves (certaines classes ordinaires) lui fait épargner beaucoup d'argent. Les questions suivantes me semblent légitimes : qu'est-ce qui est le plus important pour le gouvernement ? La véritable réussite des enfants ou un système d'éducation le moins coûteux possible avec les conséquences que l'on constate ?

Pour conclure, la mise en place de l'approche collaborative **pourrait s'avérer positive** pour plusieurs milieux **si elle respecte les principes directeurs prescrits** et ne devient pas le cheval de Troie des pratiques qui n'ont pas d'assises scientifiques dignes de ce nom.

Méfiez-vous des habiles orateurs qui vous demandent de vous applaudir, car leurs formations pourraient s'approcher de ce que dénoncent des chercheurs en éducation comme Andy Hargreaves : « ... la formation professionnelle des enseignants s'apparente à l'entrée dans une secte au sein de laquelle la « divine et universelle vérité » de la recherche scientifique ou le dernier « gourou » des théories de l'apprentissage et du management délivre son « message de salut » à des enseignants désarmés... ». J'ajouterais que cette divine réalité diffère selon les différents courants de pensée en éducation et les objectifs du Ministère.

QUELLE SERA L'ÉQUIPE QUI VOUS REPRÉSENTERA EN 2024-2025?

PAR DOMINIC GAGNON ET THAÏS MIRCETA

Pour le comité d'élection

Un taux de participation accru pour une représentation démocratique des enseignantes et enseignants.

Résultats d'élection

Le SERQ a terminé l'année 2023-2024 par des élections aux postes à pourvoir à l'exécutif et par une élection par acclamation aux postes du conseil d'administration.

En effet, nous avons le 6 juin dernier, voté pour le poste à la présidence disputé entre messieurs François Bernier et Chadd Letellier ainsi qu'à la deuxième vice-présidence entre madame Debbie Denis et monsieur Mathieu Lemelin Pouliot.

C'est plus de 2450 personnes votantes qui ont exercé leur droit sur 6122 membres inscrits à la liste électorale, pour **un taux de participation de 40 %**.

Ces statistiques nous permettent d'affirmer sans l'ombre d'un doute que l'élection pour un mandat de trois ans de François Bernier à la présidence et de Debbie Denis à la 2^e vice-présidence a suscité une augmentation significative du taux de participation par rapport aux dernières élections (taux de participation de 19,45 % en 2023), objectif premier que s'était doté le comité d'élection.

Nous souhaitons maintenant bonne chance à chacun des élus dans leur nouveau mandat afin d'accompagner, de conseiller et représenter les enseignantes et enseignants membres du SERQ, mais aussi afin de faire avancer les dossiers qui nous tiennent tous à cœur au sein de notre syndicat.

Voici donc l'équipe qui vous représentera au cours des prochaines années :

POSTE	NOM	MANDAT
Président	BERNIER, François	2024 à 2027
1 ^{re} vice-présidente	DRAPEAU, Valérie	2023 à 2026
2^e vice-présidente	DENIS, Debbie	2024 à 2027
3 ^e vice-président	COMTOIS, Yvon	2023 à 2026
Représentant sous-secteur préscolaire et primaire CSSC	CLOUTIER, Christian	2023 à 2025
Représentant sous-secteur préscolaire et primaire CSSC	DÉSAUTELS, Félix	2024 à 2026
Représentante sous-secteur secondaire CSSC	GERMAIN, Karine	2023 à 2025
Représentant sous-secteur secondaire CSSC	OUELLET, Martin	2024 à 2026
Représentante sous-secteur préscolaire et primaire CSSPS	DIONNE, Isabelle	2023 à 2025
Représentante sous-secteur préscolaire et primaire CSSPS	GIROUX, Isabelle	2024 à 2026
Représentant sous-secteur secondaire CSSPS	AUBIN, Simon	2023 à 2025
Représentant sous-secteur secondaire CSSPS	PAQUET, Pascal	2024 à 2026
Représentant sous-secteurs éducation des adultes CSSC & CSSPS	DESCHÊNES, Patrick	2023 à 2025
Représentant sous-secteurs formation professionnelle CSSC & CSSPS	BARIBEAU, Yves	2024 à 2026

Une vague... de chaleur

RAFRAÎCHISSONS-NOUS LA MÉMOIRE

PAR GUILLAUME BERGERON CLEARY

Conseiller SST

Comme chaque année, que ce soit à la fin mai, en juin, ou à la rentrée scolaire, la chaleur revient nous assaillir.

Enseigner dans ce contexte peut vous exposer à des risques, lesquels, peuvent engendrer des conséquences potentielles pour votre santé. Nous vous conseillons la prudence et la vigilance.

Réglementation SST

Malheureusement, au Québec, la réglementation SST applicable n'établit pas de température maximale à laquelle les enseignantes et enseignants peuvent être exposés.

Toutefois, cet élément ne doit diminuer en rien l'obligation de l'employeur « de prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique »¹.

L'employeur a également l'obligation « d'utiliser des méthodes et techniques visant à identifier, contrôler et éliminer les risques pouvant affecter la santé et la sécurité du travailleur »².

Dans ce contexte, la direction de votre école doit minimalement s'assurer de faire respecter les recommandations de la CNESST relativement à la chaleur.

Voici un outil qui vous permettra d'évaluer rapidement le niveau de risque auquel vous êtes exposés dans vos classes. À noter que le **travail d'enseignant est considéré comme travail léger** — en fonction des critères du tableau ci-contre :

¹ Article 51 de la Loi sur la santé et sécurité du travail

² Article 51.5 de la Loi sur la santé et sécurité du travail

Légende du tableau

LA ZONE VERTE (A) indique que le risque est faible. Mais attention ! Vous et votre employeur devez quand même prendre certaines précautions.

LA ZONE VERT PÂLE (B) indique que le risque est plus grand. Avec votre employeur, déterminez les mesures temporaires à prendre pour rendre vos conditions de travail sécuritaires.

T° AIR CORRIGÉE	TRAVAIL LÉGER	TRAVAIL MOYEN	TRAVAIL LOURD	EAU
30,4 °C				
ou moins				
31,0 °C				
31,6 °C				
32,2 °C				
32,8 °C				
33,3 °C	A			
33,9 °C		A		
34,5 °C				1 verre toutes les 20 minutes
35,0 °C				
35,6 °C				
36,1 °C				
36,7 °C				
37,2 °C				
37,8 °C		B		
38,3 °C				
38,9 °C		Durée de la pause		
39,5 °C				
40,0 °C	B			
40,6 °C		C		1 verre toutes les 15 minutes
41,1 °C		Durée de la pause		
41,7 °C				
42,2 °C				
42,8 °C	C			1 verre toutes les 10 minutes
43,3 °C				
43,9 °C		D		
ou plus	D			

Tableau adapté du document A Guide to Heat Stress in Agriculture, EPA-OSHA, mai 1993.

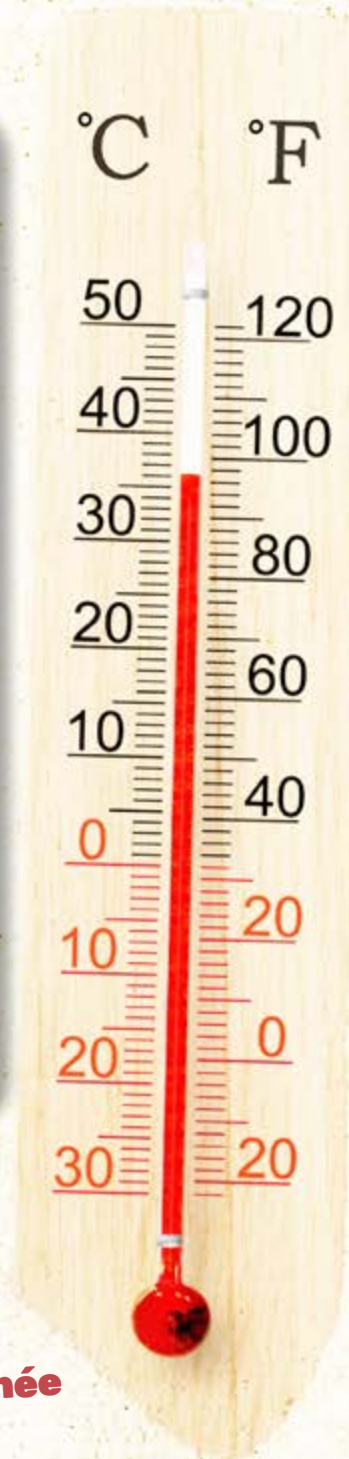
LA ZONE JAUNE (C) indique que le risque est de plus en plus grand. Vous et votre employeur devez prendre différentes mesures de prévention pour rendre les conditions de travail sécuritaires. Soyez vigilant !

LA ZONE ROUGE (D) indique que le risque est très élevé. Votre employeur doit appliquer des mesures de prévention qui vous permettront de poursuivre vos activités en toute sécurité. Soyez TRÈS vigilant !

Quoi faire si vous considérez la température de votre classe intolérable?

- Avisez immédiatement la direction afin que des mesures préventives soient mises en place en fonction des obligations de l'employeur;
- Remplissez le formulaire électronique de déclaration d'accident/incident SST (la direction de votre école et le centre de services recevront votre déclaration);
- En cas d'inaction de votre direction, nous vous invitons à contacter le conseiller SST du SERQ.

Bonne fin d'année scolaire!



CONCOURS QUI A DE LA VALEUR

**Relié à nos valeurs:
Humain. Fier. Solidaire.**

PAR NATHALIE ROBERGE | Directrice générale, SERQ

En cette fin d'année, il est de mise de conserver les bons souvenirs créés au cours de cette 25^e année d'existence.

Nous avons déjà reçu de nombreuses photos et les délégués présents au souper des militants tenu au Manoir Montmorency, le 4 juin dernier, ont eu le plaisir de voter pour les meilleures photos de chacune des catégories suivantes.

Nous vous dévoilons aujourd'hui les gagnants!



**Catégorie
«Guerre des tuques»**

École Joli-Bois



Catégorie «Photo d'équipe»

École de la Primerose



Catégorie «Bonhomme de neige»

École Escale-Plateau

**Catégorie «Manifestation» +
Catégorie de la meilleure photo
des 25 ans du SERQ**

Les phares de l'éducation
ÉMOICQ



**Catégorie «La plus
belle pancarte»**

Le Grinch (École secondaire
Joseph-François Perrault)





Catégorie «Élan créatif»

«A Beausoleil Road»
École Beausoleil



Catégorie «En mode Ricardo sur les lignes de piquetage» + La photo ayant récolté le plus de votes parmi toutes les catégories

École Beausoleil

UN BILAN DE FIN D'ANNÉE

PAR JULIE MARCOTTE

Comme vous le savez, l'année 2023-2024 fut remplie de défis. Au-delà des dossiers fondamentaux que sont les négociations, la mobilisation et l'entente de principe, nous pouvons évoquer que des avancées ont aussi été réalisées au sein des comités du syndicat.

Il en va ainsi pour les comités de spécialistes suivants qui ont mené les travaux afin de préparer la prochaine année scolaire.

Comité des orthopédagogues du CSSPS

Membres :

Annie Clavel, Marie-Ève Jean, Jessica Landry, Marie-Claude Maheux, Julie Marcotte et Marie-Ève Matteau

Cette année, le comité a poursuivi ses travaux visant à mettre en lumière les divers aspects de la tâche d'un orthopédagogue. Après avoir analysé les résultats d'un sondage mené auprès des orthopédagogues du CSSPS au printemps 2023, le comité des orthopédagogues du CSSPS a mené des travaux dans le but de produire un document de référence précisant les divers rôles que les orthopédagogues sont appelés à jouer dans leur milieu. À terme, c'est sur cet écrit que pourront s'appuyer ces derniers dans la confection de leur tâche. Le document final est attendu à la rentrée prochaine.

Comité d'adaptation scolaire

Membres :

Julie Marcotte (2e VP, SERQ), Sabrina Bédard-Rhéaume (CSSPS), Guylaine Chalifour (CSSPS), Virginie Dauphinais (CSSPS), Isabelle Gagné (CSSPS), Josée Gallant (CSSC), Alexandra Guay (CSSPS), Mélina Larouche (CSSPS), Caroline Laverdière (CSSC), Isabelle Maltais (CSSPS), Kim Marotte (CSSPS), Marie-Christine Michaud (CSSPS), Mélanie Villeneuve (CSSPS) et Kathy Young (CSSPS)

Cette année encore, le comité a permis aux personnes enseignantes de l'adaptation scolaire des deux centres de services de se réseauter et de partager leur vécu en classe. Il s'est également enrichi de quatre nouvelles personnes issues du secondaire du CSSPS. Après avoir analysé les résultats d'un sondage mené auprès des profs d'adaptation scolaire, le comité a poursuivi ses travaux visant à produire un guide à l'intention des personnes enseignantes d'adaptation scolaire. Ce dernier permettra de mettre en lumière les divers aspects propres à l'adaptation scolaire en plus d'informer les profs de ce secteur des différentes mesures qui leur sont dédiées. Le document final est attendu à l'automne prochain.

Comité du préscolaire

Membres :

Julie Lajoie, présidente du comité (CSSPS), Julie Marcotte (2e VP, SERQ), Vanessa Belley (CSSC), Darina Bilodeau (CSSPS), Karine Cloutier (CSSC), Hélène Dionne (CSSPS), Isabelle Forget (CSSC), Catherine Giroux (CSSPS) et Josée Paré (CSSC)

Cette année, le comité a été très actif sur les réseaux sociaux permettant ainsi une communication efficace des différents enjeux reliés au préscolaire. En parallèle, le comité a mené à terme ses travaux visant la création d'un guide à l'intention des profs du préscolaire. Ce document riche en informations de toute sorte relativement au préscolaire a récemment été distribué dans les milieux. Il permettra sans aucun doute aux personnes enseignantes qui œuvrent auprès des tout-petits de mieux connaître leurs droits et les mesures qui leur sont dédiées.

L'AFFECTATION: UN PROCESSUS QUI NOUS AFFECTE

PAR VALÉRIE DRAPEAU, 1^{re} vice-présidente, SERQ
ET JULIE MARCOTTE

Comme plusieurs d'entre vous le savent, le processus d'affectation a été au cœur des discussions durant la dernière ronde de négociation. Au cours des dernières semaines, les textes de la nouvelle convention collective relatifs à l'affectation ont fait l'objet de nombreuses discussions.

À l'heure d'écrire ces lignes, le Centre de services scolaire de la Capitale venait de transmettre le 28 et 30 mai, les calendriers d'affectation pour les secteurs primaire et secondaire. Les changements visent que l'octroi des contrats d'engagement soit terminé avant le 8 août.

Nous avons transmis par courriel de masse aux enseignantes et enseignants des secteurs concernés, des précisions et les représentations nécessaires se poursuivront pour que les droits des personnes enseignantes soient respectés.

Du côté du CSSPS, de longs pourparlers ont eu lieu dès janvier au sujet du processus d'affectation pour l'année 2024-2025. Au terme de ces discussions, le SERQ et le CSSPS ont convenu d'un projet pilote visant à alléger le processus d'affectation pour l'année 2024-2025. Celui-ci a été présenté et adopté à l'unanimité lors du conseil des personnes déléguées du secteur CSSPS, le 19 mars dernier.

Les principaux changements touchent le préscolaire et le primaire. Au préscolaire, une étape école a été mise en place afin de procéder à l'affectation par degré, selon le modèle du primaire. Au primaire, le 1^{er} mouvement volontaire par formulaire papier a été remplacé par une séance virtuelle durant laquelle il sera possible de s'affecter sur les postes libérés au fur et à mesure des mouvements. Par conséquent, la séance des surplus du mois d'août, ainsi que celle du 2^e mouvement volontaire, ont été abolies.

Au secondaire, il n'y a aucun changement notable si ce n'est que les dates des différentes étapes du processus d'affectation ont été décalées de quelques semaines afin de pouvoir tenir compte du dénombrement de mai plutôt que de celui d'avril. Il en va de même pour le préscolaire et le primaire.

L'analyse des résultats du projet pilote se fera à l'automne prochain.

Lancement du guide du préscolaire
du 30 avril dernier

UN GUIDE QUI SE VEUT UNE TROUSSE TOUT-EN-UN!

PAR JULIE LAJOIE
Présidente du comité du préscolaire

Au cours des derniers mois, le comité du préscolaire a réfléchi sur la réalité vécue en classe.

À travers ses publications sur le groupe Facebook, il vous a offert des informations en lien avec les demandes de services aux élèves, les formulaires de déclarations d'accidents et les différentes mesures offertes au préscolaire. Afin de colliger le tout en un seul outil, les membres du comité ont élaboré un guide à l'intention des profs du préscolaire.

Le grand lancement de ce guide a eu lieu le 30 avril dernier, au bureau du SERQ. Plusieurs enseignantes des deux centres de services scolaires étaient présentes pour l'occasion. Certaines questions ont été posées en lien avec les thématiques présentées. Mesdames Valérie Drapeau et Julie Marcotte ont pris le temps d'y répondre avec beaucoup de patience et d'application.

Le comité du préscolaire tient à les remercier pour leur collaboration tout au long de ce projet. Un merci spécial également à monsieur Sébastien Roy pour la magnifique mise en page et à monsieur Yves Villeneuve pour son implication et ses conseils en début de projet.

Si vous n'avez pas reçu votre copie du guide, n'hésitez pas à communiquer avec le SERQ.



**Mettez la main dessus
sans attendre! ;)**



Soirée
reconnaissance
**SUR UN AIR
D'ÉTÉ**

Cette année plus que
les autres, nous avons eu
l'occasion de célébrer, de
s'amuser et de festoyer!

Un kiosque de photos prises sur le vif, désormais une tradition incontournable, un kiosque pour voter sur les meilleures photos souvenirs de l'année 2023, des surprises, des délices à déguster et une vue imprenable, bref tout y était pour souligner, sur un air d'été, ce moment privilégié qui permet de remercier tous les délégués et membres de comités qui dédient du temps et de l'énergie pour vous représenter.

Voici quelques images
souvenir de cette
belle soirée au
Manoir Montmorency.



Ce n'est qu'un au revoir...

MERCI POUR TOUT JULIE!

Il nous fait plaisir de diffuser au sein de ces pages un mot encore plus personnel pour souligner et saluer le mandat mené et les dossiers réalisés par notre collègue, 2^e vice-présidente, Julie Marcotte.

Des efforts titanesques ont été déployés par chacun des membres de l'exécutif en cette année 2023-2024 qui a su marquer l'histoire. En fait partie, Julie Marcotte, 2^e vice-présidente et responsable du secteur CSSPS, qui a su par sa rigueur, son doigté et ses actions faire avancer les dossiers de votre syndicat et, plus particulièrement, pour le secteur des Premières-Seigneuries.

C'est d'ailleurs avec beaucoup d'émotion que nous lui laissons cet espace pour vous saluer une dernière fois.



Merci encore pour tout, Julie!

Bien que la décision ne fût pas simple à prendre, c'est avec sérénité que je retournerai dans ma classe en août prochain. Les 17 derniers mois durant lesquels j'ai occupé les fonctions de la 2^e vice-présidence du SERQ ont été intenses et riches, tant sur le plan professionnel que personnel. J'ai eu la chance de côtoyer quotidiennement des collègues fantastiques qui ont à cœur la mission de notre organisation. Que ce soit le personnel de soutien, les personnes conseillères ou encore les membres du conseil exécutif, tous m'ont accueillie à bras ouverts et ont su m'apporter leur soutien lorsque j'en avais besoin. Je ne les remercierai jamais assez pour leurs lumières.

Je ne peux évidemment pas passer sous silence le contact privilégié que j'ai eu avec les membres des divers comités que j'ai eu le plaisir de chapeauter, de même que ceux du secteur Jeunes du CSSPS, particulièrement durant la grève. Leur implication et leur mobilisation m'ont alimentée au quotidien et ont été au cœur de mes préoccupations tout au long de mon court mandat.

Je quitte donc l'exécutif du SERQ avec le sentiment du devoir accompli et riche d'une expérience humaine inoubliable.

Syndicalement vôtre,

Guide MA PLANIF 2024-2025

UNE ANNÉE RECORD!

PAR SÉBASTIEN ROY
Technicien en arts graphiques

Débutons cet article par une avalanche de chiffres et de statistiques pour satisfaire le John Nash* qui sommeille en nous.

MA PLANIF
2024-2025,
C'EST:

- 2385 outils précommandés
- 472 précommandes de plus que l'an dernier, soit 25% de plus!
 - De 5 guides supplémentaires par école primaire, nous sommes passés à 3.
 - De 10 guides supplémentaires par école secondaire, nous sommes passés à 6.
- 4 nouveaux généreux annonceurs!

LES CHIFFRES
ONT PARLÉ:
Vous utilisez de plus en plus
le guide *Ma Planif*!

Nos nouveaux partenaires

Cette année, nous avons quatre nouveaux annonceurs qui ont joint les rangs du guide *Ma Planif*: Rôtisseries St-Hubert (Groupe Martin), Pizza Welat (Henri-Bourassa), NeoSapiens et Librairie Pantoute (qui effectue un retour avec nous).

Petit rappel de courtoisie en lien avec les précommandes

Les gens ayant précommandé leur guide et dont le nom apparaît sur la liste des précommandes sur le tableau syndical doivent avoir priorité sur les personnes qui n'ont malheureusement pas précommandé le leur.

Besoin de guides supplémentaires?

Le SERQ a en sa possession quelques copies disponibles pour les milieux qui manqueraient de guides. Pour commander, écrivez-nous à : maplanif@serq.qc.ca

Merci à nos partenaires!

LE CLAP



À l'an prochain?

Vu l'énorme succès de cette année, c'est sûr et certain que le guide *Ma Planif* sera de retour pour 2025-2026!

*John Nash est un mathématicien américain rendu célèbre, entre autres, par un film sur sa vie portée au grand écran (*A beautiful Mind*).

Formation retraite

SÉMINAIRES DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE POUR 2024-2025

L'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) organise des séminaires de planification de la retraite pour l'année 2024-2025. Ces séminaires seront présentés en mode virtuel du 16 novembre 2024 au 12 février 2025.

Les personnes admissibles sont celles qui prendront leur retraite d'ici le 30 juin 2026 ou qui sont inscrites dans un programme de retraite progressive.

Pour des informations plus détaillées et pour l'inscription, il faut consulter le site : www.aprfae.ca à partir du 25 juin jusqu'au 3 octobre 2024. Toutefois, il ne faut pas tarder, car les quotas sont rapidement remplis!

Bonne réflexion!

À L'AGENDA

JUIN

4

Souper des personnes militantes

6

Élections au SERQ

JUILLET

8

Fermeture estivale des bureaux du SERQ

AOÛT

5

Réouverture des bureaux du SERQ

HORAIRE D'ÉTÉ 2024

La saison avance et ce sera bientôt l'horaire d'été.

Il nous fait plaisir de vous communiquer cet horaire et nous vous retrouverons à l'horaire régulier pour la rentrée scolaire!

Bon été à tous.

Du 2 juillet au 15 août

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Du 16 au 31 août

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 16 h

NOS BUREAUX
SERONT FERMÉS
DU 8 JUILLET AU 2 AOÛT
2024 INCLUSIVEMENT.

**PIZZA
WELAT**
CHARLESBOURG

15%
de
rabais

Lors de la prise de leur commande, les membres du SERQ ont 15 % de rabais sur la pizza chez Pizza Welat de Charlesbourg.

418 627-6666

**LE SERQ
VOUS SOUHAITE
UN AGRÉABLE
DÉMÉNAGEMENT!**

VOUS DÉMÉNAGEZ L'ÉTÉ PROCHAIN ?

Pourquoi ne pas en profiter et mettre à jour votre dossier au SERQ ?

En quelques secondes, vous pouvez mettre à jour vos informations sur notre site Web, au moment et à l'endroit de votre choix.

SERQ.QC.CA/NOUS-JOINDRE